



# CHS-CT du 19 décembre 2017

[fo.044@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.044@dgfip.finances.gouv.fr) permanences le matins: (02.40.20.76.56 mardi et jeudi – 02 40 74 03 87 lundi et vendredi

## TRIPODE : une délibération votée à l'unanimité



Les recherches menées trop tardivement sur les agents "perdus de vue" de la cohorte des agents Tripode et de leurs collègues de la cohorte de comparaison aboutissent aujourd'hui à relever :

- 34 morts supplémentaires dans la cohorte Tripode, soit 266 morts avant le 31/12/2012
- 23 morts supplémentaires dans la cohorte externe, soit 622 morts avant le 31/12/2017.

Ces nouvelles données modifient substantiellement les conclusions de l'étude de mortalité réalisée par Sépia et dont les conclusions provisoires nous avaient été présentées en novembre 2016 et juin 2017. **En tout premier lieu, pour la première fois, il est avéré que la mortalité toutes causes dans la cohorte Tripode est significativement supérieure à celui de la cohorte externe.**

La recherche des derniers "perdus de vue" doit donc absolument être poursuivie et finalisée en concertation avec les représentants du personnel.

**Ainsi, la tendance lourde qui avait été relevée dans les études précédentes est confirmée, tant vis à vis de la population générale que de celle de la cohorte de comparaison.**

**Ces conclusions de l'étude de mortalité doivent être immédiatement validées et communiquées à la mission IGAS avant qu'elle n'ait rendu son rapport, puisqu'elles répondent aux questions sur lesquelles la mission est interrogée.**

2- Le Copil Tripode du 24 novembre a traité de la question des agents susceptibles de bénéficier de l'ASCAA (pré-retraite amiante).

Le constat a été fait que le bénéfice personnel que pourrait tirer un.e agent de ce dispositif ne leur a pas été présenté, alors que les questions du montant de l'ASCAA, de suppression de la décote, de la durée d'assurance, de l'âge pour prendre sa retraite sont essentielles pour un choix éclairé.

**Le CHSCT demande que tous les agents Finances concernés soient convoqués et se voient expliciter la portée de ce dispositif pour leur propre situation dans le mois qui vient.**

## Ce même 19 décembre se tenait à Paris, un CHSCT ministériel où cette délibération était lue par l'intersyndicale Finances. **Le TRIPODE un sujet qui fera encore parler de lui en 2018 !**

(RAPPEL : l'IGAS rendra son rapport fin janvier 2018).

## Suivi de la situation de la Tour Bretagne (amiante)

Plusieurs agents travaillant à la Tour sont venus témoigner de l'anxiété de l'ensemble des collègues des Finances Publiques.

## DTA : Dossier Technique AMIANTE



**Nouveauté** un nouveau prestataire, l'APAVE, reprend en main l'établissement du DTA, avec dans un 1<sup>er</sup> temps, un travail sur dossier avec la documentation existante ; puis dans un second temps, la reprise des examens visuels détaillés prévus par la réglementation.

L'administration a fait réaliser des prélèvements surfaciques dans certains faux-plafonds au moyen de lingettes qui n'ont pas révélé de présence d'amiante.

**FO** a proposé que des prélèvements ciblés soient également réalisés dans les endroits dégradés signalés par les agents eux-mêmes lors de la visite de la tour du 3 octobre 2017 : fibrociments derrière les allèges de fenêtres, calorifugeages dans les angles de la Tour dont l'état des conservations n'est pas visible du fait de leur coffrage (notamment le bureau 1701 où ce coffrage comporte une porte de visite). Les résultats de ces nouveaux prélèvements seraient de nature, s'ils étaient négatifs, à lever certaines inquiétudes des agents affectés à la TOUR, qui (légitimement) vivent difficilement cette situation.

## Délibération votée à l'unanimité

Les inquiétudes sur la dangerosité de l'exposition à l'amiante à la Tour Bretagne demeurent. Si les informations régulières de SIIF et SIIC ont continué d'apporter de nouveaux éléments toujours utiles, elles ne permettent cependant pas de répondre à toutes les interrogations. En effet, la visite du CHSCT le 3 octobre, la consultation du dossier technique amiante, le 29 novembre, l'audience des Unions Départementales interprofessionnelles à la Préfecture, le 5 décembre ont permis de mesurer que les personnels de la Tour étaient toujours exposés à l'amiante. Il y a urgence à réaliser les travaux dans les endroits où se retrouvent le plus de fibres d'amiante. Le surfactage des volets n'a rien résolu.

De la lecture du DTA, où il apparaît que des dégradations des matériaux amiantés sont constatées en 1997 à la communication sur l'ouverture intempestive récente d'un volet le 30 novembre au 31ème étage, la conclusion s'impose : il faut en finir avec le risque amiante.

Que les agents aient travaillé à la Tour depuis des décennies ou depuis quelques mois, ils n'ont plus à subir cette mise en danger pour leur santé, mise en danger trop longtemps occultée.

Ils n'ont plus à avoir l'esprit encombré constamment par les doutes et l'inquiétude.

Enfin, la sécurité incendie n'est plus assurée dans cet Immeuble de Grande Hauteur, ce qui est extrêmement préoccupant. Aujourd'hui, nous savons, agents, représentants des Personnels et direction, qu'il faut agir et vite.

L'attente des résultats d'un nouveau diagnostic par un nouvel opérateur ne doit pas différer la décision qui s'impose : le relogement rapide des agents des services SIIF et SIIC.

C'est pourquoi, le CHSCT vote cette délibération qui demande, pour tous les agents, un relogement rapide et dans de bonnes conditions.

## Visites de site

### a) Accueil de ST NAZAIRE De Gaulle du 9 octobre 2017

Constat sans appel! Aberrant ! La visite de site a permis de mettre en lumière de nombreux dysfonctionnements :

Pré-accueil :	<ul style="list-style-type: none"><li>● Courants d'air et froid avec la porte qui reste ouverte en période d'affluence,</li><li>● Espace étroit entre l'arrivée des usagers et la réception au pré-accueil,</li></ul>
Salle d'attente :	<ul style="list-style-type: none"><li>● Problème de confidentialité du fait de l'agencement de la salle d'attente,</li><li>● Agacement des usagers qui ne comprennent pas l'organisation des attributions des agents de réception,</li><li>● Brouhaha constant et fatigant engendrant des difficultés de concentration,</li><li>● Bureaux assis-debout inadaptés (passages possibles dessous, vue sur les jambes des collègues, etc)</li><li>● Absence de toilettes accessibles au public,</li></ul>
Box d'accueil :	<ul style="list-style-type: none"><li>● Sièges inadaptés imposés sans concertation avec les agents concernés (en hauteur, pas de dossier, pas de pause-pieds, roulettes auto-bloquantes ne permettant pas de se déplacer pour aller à l'imprimante unique, etc)</li></ul>
Caisse	<ul style="list-style-type: none"><li>● Sécurité insuffisante</li><li>● Accès au coffre dangereux par un escalier étroit en colimaçon</li><li>● coffre insalubre</li></ul>



S'ajoute à tout cela, une charge mentale élevée.

Bref ! Un aveu d'échec pour un accueil qui avait fait l'objet de nombreuses discussions tant en CHSCT qu'en CTL... ce que n'a pas manqué de faire remarquer **FO**. La DRFiP44 n'a pas tenu compte des observations des agents en poste à l'accueil de ce site. Cela rappelle malheureusement de nombreux écueils qu'avait connus l'Accueil Jules Verne (AJV) à Cambronne.

La DRFiP44 propose en séance un Groupe de travail (GT) qui doit se tenir rapidement pour réfléchir aux améliorations à apporter. C'est un minimum. Il faut absolument qu'à l'avenir les remontées de terrain

soient prises en compte et non plus balayées d'un revers de main par un représentant de l'administration.

**Cela évitera notamment des dépenses inutiles... dans cette période de disette !**

Sera associé à ce groupe de travail, le chargé de mission de la DRFiP44 qui vient de remettre son rapport sur le sujet Accueil, rapport qui sera transmis aux syndicats avant la tenue du GT.

## b) bureau des Sables d'Olonne (Douanes) le 05 décembre 2017

Ce poste est chargé de la gestion administrative des droits de navigation et des actes de francisation des navires de Vendée et Saint-Nazaire/Montoir.

La délégation a pu tenir des entretiens individuels avec les agents qui l'ont souhaité, entretiens au cours desquels ils ont décrit une ambiance de travail très dégradée.

Le nouveau directeur nous informe qu'il s'est déplacé depuis sur le site : tout agent en souffrance ayant besoin de recevoir un soutien de sa hiérarchie ; à **FO**, nous approuvons cette démarche. Reste à voir ce qui sera mis en place pour régler les difficultés. Dossier à suivre...

## c) service ESANE de l'INSEE (Nantes) le 07 décembre 2017

La délégation a rencontré des agents du service ESANE, en particulier les 6 experts cadres B qui constituent le groupe « profilage », dont la mission est de faire remonter des données statistiques en vue de connaître la santé économique des grands groupes d'entreprises français.

Ce groupe nouvellement constitué, suscite des interrogations de la part des agents : répartition de la surcharge de travail suivant les divisions et les catégories d'agents (B ou C), applicatif informatique en création, formations.

Au surplus, l'établissement des contacts téléphoniques (et plus largement d'une relation avec les interlocuteurs des entreprises enquêtées) inquiètent les agents concernés.

Il apparaît donc prématuré, à ce stade, d'attendre des réponses précises sur ces points.

Une nouvelle visite de site est donc programmée le 25 septembre 2018 pour établir un bilan de la mise en place de ce groupe « profilage ».



## Fiches de signalement

DIRCOFI	Usager menaçant suite à un contrôle personnel. Protection de l'agent.
Douanes	Des fiches sont remontés de plusieurs sites faisant apparaître des relations tendues : des solutions sont en cours.
DRFiP44	Là aussi, des tensions entre collègues sont signalées. Suite à un entretien avec la hiérarchie le problème serait résolu.

## Registres SST



INSEE	● Chute de vélo : un rappel de conduite va être placardé à l'entrée
DRFIP 44	● Problème d'éclairage : une analyse de la situation doit être fait et un devis pour un 4 <sup>ème</sup> interrupteur ● Les registres relatifs à l'accueil de St-Nazaire De Gaulle seront pris en compte lors du GT annoncé supra. ● 3 registres seront évoqués au prochain CHSCT : Nantes CHU, Savenay et Cambronne
DOUANES	● Luminosité excessive ; un volet extérieur est préconisé par la médecine de prévention. ● Étui cuisse : utilisable dans certains cas très ciblés

## Bilan des formations CHSCT

### a) conduite de réunions

Formation à destination des encadrants, elle est distribuée par l'IARA :

- 5 sessions – 51 stagiaires
- coût : 9000 € (1800€/session)

Un retour très positif. **FO** se réjouit qu'une formation, mieux adaptée puisse aider la chaîne hiérarchique à gérer le management. La solution résidait sans doute à externaliser la formation afin que les échanges soient davantage libres.

C'était un axe important défini par le COPIL sur la gestion des RPS avec l'ancien DRFiP44, COPIL qui représentait une dépense financière importante et avait débouché sur peu d'actions.

Une demande approfondissement a été demandé. Il est envisagé d'ajouter une 3<sup>ème</sup> journée à cette formation, après un délai, pour un retour d'expériences.

N'hésitez pas à nous faire part de votre ressenti.




## **b) accueillir une personne en difficulté**

Formation à destination de deux publics (encadrants/membres du CHSCT), elle est distribuée par une psychologue et par l'assistant de prévention de la DRFiP44.:

- 2 sessions – 9 encadrants, 2 assistants de prévention, 9 représentants des Personnels.
- coût : non communiqué

Les attentes sont différentes selon qu'il s'agisse d'un groupe d'encadrants ou de militants syndicaux. La stage est par ailleurs jugé trop court pour aborder tous les sujets liés à ce thème. Un souhait est exprimé par les encadrants d'une autre problématique : « comment traiter du collectif quand un agent dysfonctionne ? ». Cette proposition est légitimée en CHSCT, institution qui a souvent à traiter de tels dossiers.

## **Priorités d'actions 2018**

1. Amiante	Prévention et désamiantage
2. Sensibiliser aux discriminations	Handicap, violences sexistes et sexuelles au travail, homosexualité et homophobie au travail
3. RPS	Améliorer l'association des acteurs de prévention ISST, médecin, etc / accompagner l'évolution des métiers et le fort renouvellement des effectifs / développement du bien vivre ensemble et l'épanouissement au travail / rôle de la cellule de veille / accompagner le retour au travail / tutorat des chefs de service et des agents / espace de convivialité/accompagner le changement de métier/ mode opératoire des restructurations/ etc  ----- Le principe d'une rencontre entre représentants des Personnels pour proposer des actions précises est acté avant toute réunion CHSCT.
4. Déplacement	D'une manière globale
5. Sécurité	Incendie/ Électrique
6. Rôle du CHSCT	A faire connaître à l'ensemble des agents

## **Calendrier des séances plénières du CHSCT en 2018**

- 22 février 2018
- 19 avril 2018
- 7 juin 2018
- 5 juillet 2018
- 18 septembre 2018
- 15 novembre 2018



Le nouveau Président propose que des Groupes de travail se tiennent avant les séances plénières. **FO** lui répond que ce fonctionnement existait par le passé dans le 44 et avait été abandonné au motif que cela posait certaines difficultés.

Un premier groupe aura lieu le 23 janvier pour réfléchir à cette proposition.

## **Calendriers des visites de sites en 2018**

Le calendrier prévisionnel des visites de sites est défini en séance (2 Douanes/2DRFiP44/1 DSFIPE/1 INSEE). Cela ne veut pas dire que d'autres visites ne pourront pas être programmées si besoin était.



## **Les représentants **FO** en CHS 44**

**Patricia**  
**DAVID**  
**FO** INSEE

**Chrystelle**  
**TONNELIER**  
**FO** DRFiP 44

**A-Françoise**  
**LOREAU**  
**FO** DRFiP44

**Didier**  
**PICAN**  
**FO** DRFiP44